



**NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE**

Quarante-cinquième session de la Commission économique pour l'Afrique

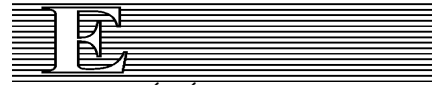
Cinquième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA

Addis-Abeba (Éthiopie)
26 - 27 mars 2012



**COMMISSION DE L'UNION
AFRICAINNE**

Septième session de la CAMEF



Dist.: GÉNÉRALE

E/ECA/COE/45/Inf/2
AU/CAMEF/MIN/Info(VII)
19 décembre 2011

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

AIDE-MÉMOIRE

I. Contexte

Depuis la crise économique et financière mondiale de 2008 et la récente crise de la dette dans la zone euro, l'économie mondiale est marquée par une croissance lente et très inégale, des taux élevés de chômage et d'énormes déséquilibres macroéconomiques. L'inégalité de la croissance et les déséquilibres mondiaux s'expliquent par les forts excédents et les niveaux d'épargne accumulés dans les pays émergents et les pays en développement et par les importants déficits accusés dans plusieurs pays développés.

Après la fin de la deuxième guerre mondiale, des pays comme les États-Unis d'Amérique, l'Allemagne, le Japon et l'ex-Union soviétique sont devenus les locomotives de l'économie mondiale et les grands pôles de croissance de la planète. Le ralentissement de la croissance dans ces pays a entraîné un chômage massif, suscitant une grande incertitude et limitant la contribution que ces pays pouvaient apporter à la croissance mondiale. Il en ressort qu'il faut chercher ailleurs de nouveaux pôles de croissance mondiale.

Nombre d'études et de rapports (de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et du McKinsey Global Institute, par exemple) soulignent que l'Afrique a le potentiel de devenir un pôle de croissance mondiale. Ce potentiel tient à la richesse de ses ressources humaines et naturelles, mais aussi à la transition démographique que connaît le continent, à l'amélioration de la gouvernance politique et économique, au climat social et à l'environnement et des affaires, autant d'éléments qui en font peu à peu une destination rentable pour les investissements. Avant la crise économique et financière mondiale, les pays africains enregistraient des taux de croissance relativement élevés, se situant en moyenne à 5,5%. Comparée à la stagnation des deux décennies précédentes, cette tendance positive de la croissance augure d'un redressement du continent. Au regard du rythme actuel de sa croissance, l'Afrique devrait être la région à connaître l'expansion la plus rapide au cours des dix prochaines années. En outre, les pays africains ont démontré qu'ils étaient capables d'absorber les chocs, ayant réussi à surmonter la récente crise de manière relativement rapide et vigoureuse.

Ainsi, l'Afrique a la capacité non seulement d'attirer une épargne considérable des pays émergents et des pays en développement, mais aussi de devenir une destination attrayante pour l'investissement. Malgré cette perspective optimiste, il ne faut pas perdre de vue les défis et obstacles qui subsistent : déficits de gouvernance et de capital humain, insuffisance des infrastructures, lenteur de l'intégration régionale et faiblesse des institutions financières. Pour accroître sa capacité de croissance et tirer pleinement parti de son potentiel en tant que pôle de croissance mondiale, l'Afrique doit s'attaquer à ces problèmes qui entravent son développement.

II. Objectif et thème de la Conférence ministérielle de 2012

Le contexte économique mondial décrit ci-dessus montre à quel point il est difficile de vaincre une récession mondiale, aggravée par la crise de la zone euro. Il ne s'agit de rien de moins que de relancer la croissance mondiale, de résorber le chômage massif qui sévit dans différentes régions de la planète et de corriger les déséquilibres dans un monde en pleine mutation marqué par l'émergence de nouveaux pouvoirs économiques. Une telle situation oblige à trouver d'autres pôles de croissance, outre ceux des économies émergentes, pour stimuler la demande mondiale, relancer la croissance et régler les problèmes posés par les déséquilibres. À cet égard, plusieurs questions viennent naturellement à l'esprit : Pourquoi faut-il que le monde recherche de nouveaux pôles de croissance et pourquoi voir dans l'Afrique un pôle de croissance mondiale ? À quels obstacles se heurtent les pays africains pour y parvenir ? Que convient-il de faire pour libérer le potentiel de l'Afrique en tant que pôle de croissance et de rééquilibrage mondiaux ?

L'objectif de la réunion est donc d'offrir aux ministres africains un cadre dans lequel examiner la manière dont l'Afrique pourrait contribuer à remédier à la faiblesse de la croissance mondiale, au chômage élevé et aux déséquilibres mondiaux. Du fait de la croissance soutenue dont elle a bénéficié au cours de la dernière décennie, sans parler de son potentiel et de ses vastes ressources naturelles non exploitées, le continent africain est tout à fait fondé à jouer un tel rôle et il n'est plus possible de l'ignorer. Les conditions politiques et économiques s'améliorent, de même que les perspectives économiques et l'environnement des affaires. L'évolution démographique a par ailleurs favorisé l'urbanisation et l'essor de la classe moyenne. Mais pour que le continent devienne un véritable pôle de croissance mondiale, il doit surmonter des obstacles de taille, ce qui requiert une action concertée de la part des Africains et de la communauté internationale.

La réunion sera l'occasion de définir les moyens concrets de relever ces défis et d'arrêter les politiques à mettre en œuvre pour que l'Afrique puisse devenir un pôle de croissance mondiale, étant entendu que la levée de ce qui fait obstacle au développement de l'Afrique (qu'il s'agisse d'infrastructures, de capital humain ou d'autres aspects) constitue un avantage en soi, puisqu'il contribue à résoudre directement le problème des déséquilibres mondiaux et à stimuler la demande globale. Des questions comme la définition des priorités, la cohérence et la coordination des politiques exigent une attention toute particulière.

D'autres questions prioritaires de développement relevant du thème de la Conférence seront examinées, dont : i) *Étude prospective sur l'Afrique à l'horizon 2050* ; ii) *Crise de la zone euro : impact et enseignements tirés pour l'Afrique* et iii) *Programme de développement de l'Afrique d'après 2015*. Trois tables rondes de haut niveau seront organisées sur ces sous-thèmes pour permettre aux participants de partager leurs données d'expérience et leurs points de vue, ainsi que de réfléchir aux moyens de surmonter les problèmes qui se posent.

L'idée générale qui sous-tend ces questions est qu'une vision et une compréhension unifiées de la nécessité pour l'Afrique de renforcer ses capacités, de libérer son potentiel en tant que nouvelle locomotive de la croissance mondiale et du rééquilibrage économique. La réalisation d'une croissance robuste, durable et partagée sur le continent doit être sous-tendue par des efforts aux niveaux national, régional et continental pour vaincre les fortes contraintes qui pèsent sur le développement dans un cadre global de développement économique et social.

III. Structure de la Conférence

Les débats sur le thème de la Conférence seront menés par un groupe de haut niveau constitué de personnalités éminentes, de hauts responsables politiques et d'experts de renom venant d'organisations régionales et internationales, dont des représentants du système des Nations Unies et de la Banque mondiale. Les tables rondes interactives, auxquelles le public pourra aussi participer, permettront de maximiser l'intérêt de ces débats pour les intervenants et les délégués.

La Conférence sera précédée par une réunion préparatoire technique de son comité d'experts, qui examinera de manière détaillée le thème de la session et formulera des recommandations qui seront soumises aux ministres pour adoption. En outre, le Comité examinera les conditions socioéconomiques actuelles, ainsi que d'autres questions statutaires liées aux activités de la Commission de l'Union africaine et du secrétariat de la CEA et formulera des recommandations appropriées qui seront soumises à l'examen de la Conférence des ministres.

IV. Résultats escomptés

Le Comité d'experts rédigera et adoptera un rapport concis présentant les recommandations principales de sa réunion, qui sera soumis à l'adoption de la Conférence, de même qu'un certain nombre de résolutions. Il est prévu que la Conférence adopte une déclaration ministérielle, qui orientera l'action à mener aux niveaux national et régional sur les questions examinées lors de la session. La Déclaration ministérielle et les autres documents de la Conférence seront présentés par la CUA à la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine de juillet 2012 comme contribution majeure pour éclairer les débats de cette instance. Ces documents seront aussi présentés par la CEA au Conseil économique et social de l'ONU.

V. Documentation

Les débats s'appuieront sur un document de travail rédigé sur le thème de la Conférence et sur des documents d'information technique concernant les sous-thèmes retenus pour les débats de groupe. Au nombre des documents et des rapports à présenter à la Conférence figurent les suivants :

1. Le Rapport économique sur l'Afrique, 2012 sur le thème « *Libérer le potentiel de l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale* » ;
2. Un rapport sur la suite donnée aux décisions et recommandations de la Conférence des ministres de 2011 ;
3. Des rapports et autres documents de conférence de la Commission de l'Union africaine et de la CEA sur leurs activités de l'année écoulée.

VI. Participants

Les participants et délégués à la Conférence seront notamment des ministres et des représentants d'États membres, de communautés économiques régionales, d'institutions des Nations Unies, de la Banque africaine de développement, du bureau de l'Association des gouverneurs des banques centrales africaines, de l'Association des universités africaines, de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique, de la Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique, de la Commission européenne, de la Banque centrale européenne et d'autres organisations intergouvernementales. Des invitations seront également adressées à d'autres partenaires de coopération, à des organisations non gouvernementales et au secteur privé.

VII. Contacts

Pour de plus amples renseignements sur la Conférence et la réunion du Comité d'experts, prière de contacter M. Demba Diarra, Secrétaire de la Commission, CEA (Tél.: +251-911 223925; Adresse électronique: ddiarra@uneca.org) ou les représentants de la Commission de l'UA ci-après: M. Abdallah Msa, Chef de la Division des politiques économiques et de la recherche (Tél.: +251-911784692; Télécopie: +251-11 5510249; AbdallahM@africa-union.org), M. Abia Sunday Udoh, Spécialiste des politiques, Division des politiques économiques et de la recherche (Tél.: +251-921947016; Télécopie: +251-11 5510249; Adresse électronique: UDOHAS@africa-union.org) et Mme Victoria Egbetayo, Spécialiste des politiques, Division de l'intégration économique et de la coopération régionale (Tél.: +251-910204691; Télécopie: +251-11 5510249; Adresse électronique: egbetayov@africa-union.org).